

# RAPPORT FINANCIER 2016





# Introduction

---

par **Pascal AERTS, Trésorier de l'Îlot**

Notre association communique avec ses membres, ses donateurs et ses partenaires au travers de différents courriers réguliers et, de plus en plus, de son site web, ce qui permet d'illustrer le propos de photos, de vidéos et de témoignages.

Mais le grand acte de communication reste son rapport annuel, dans lequel elle expose ce qu'elle a entrepris au cours de l'exercice passé, ses activités et ses projets. Et c'est bien entendu ce qui importe, car on n'adhère pas à une association pour ses comptes, fussent-ils bons, mais pour ce qu'elle fait en faveur d'un public dont on partage collectivement le souci.

Cela étant, ce rapport moral est toujours complété d'un rapport financier détaillé, car il est normal de tenir informés celles et ceux qui nous octroient des ressources – financeurs publics, fondations, mécènes et donateurs particuliers – de la gestion des fonds qu'ils nous ont alloués.

Et si le "résultat" n'est pas une fin en soi – une association n'est pas faite pour dégager du profit – il est quand même bon que l'exercice se solde par un excédent ; cela signe la qualité de sa gestion et assure la pérennité de l'exploitation; mais plus encore que l'existence d'un solde positif, c'est la juste affectation des fonds au bénéfice des personnes aidées qui importe : d'où la nécessaire transparence des commentaires sur le compte d'emploi des ressources, et l'importance des contrôles indépendants pratiqués par le Commissaire aux Comptes sur la sincérité des comptes, ou par le Comité du Don en Confiance sur la cohérence entre la sollicitation de la générosité du public et l'usage qui en est fait.

## **Activités 2016**

D'un point de vue comptable, il apparaît que le périmètre des activités est resté relativement stable ; on notera cependant que :

\* le lancement d'un nouvel Atelier Qualification-Insertion à Amiens a permis de former un premier groupe d'hommes et de femmes, ayant connu la prison ou non, et de lancer une seconde session à l'automne 2016. Cet atelier constitue une évolution par rapport à sa version originelle d'Ile-de-France, plus pérenne pour les financeurs publics et moins onéreuse pour l'association : la formation professionnelle initiale est principalement prise en charge par Pôle Emploi, puis les salariés en insertion effectuent l'essentiel de leurs activités pratiques dans le cadre de nos propres ateliers.

\* En Seine-Saint-Denis, un programme plus court (appelé « sessions d'orientation approfondie », SOA), a été initié par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et les Juges d'Application des Peines. Financé à 25 % par l'Association, c'est un accompagnement renforcé qui permet à des personnes en aménagement de peine de travailler sur leur projet professionnel pendant deux mois. Leur projet professionnel est alors validé et ils accèdent, pour la plupart, à une formation ou un contrat de travail.

\* Par contre les travaux de rénovation lourde entrepris dans l'établissement de la rue Thuillier à Amiens n'étaient toujours pas achevés fin 2016, et l'établissement aura donc fonctionné tout au long de l'année 2016 au profit d'un effectif réduit.

## **L'année 2016 dégage un résultat excédentaire de 29,8 K€**

C'est dans ce cadre qu'il convient tout d'abord de souligner le niveau de l'excédent 2016 : A 29,8 K€, il se situe un peu en-deçà de celui réalisé en 2015 (50,8 K€), mais au-delà du budget présenté et voté en Assemblée Générale il y a un an, en mai 2016 (20,8 K€).

La première chose que l'on remarque en examinant les comptes est le rétablissement d'un résultat d'exploitation (c'est-à-dire hors éléments financiers ou exceptionnels), qui passe de -3,2 K€ à +54,8 K€ en 2016. Et ceci, grâce à une baisse des charges (-203,6 K€), supérieure à celle des produits (-145,6 K€).

Quant au résultat final, il bénéficie d'un résultat financier positif (15,3 K€), équivalent à celui de l'année précédente, mais supporte des éléments exceptionnels négatifs (-18,7 K€).

De même, le solde des sommes utilisées en 2016 sur les fonds dédiés (mis en réserve au cours des années antérieures) et de celles perçues en 2016 mais conservées pour une mise en œuvre ultérieure contribue négativement au résultat final pour -18,1 K€. (En 2015 au contraire, ce solde avait accru le résultat de 25,7 K€).

### **Des produits en baisse**

Les produits d'exploitation sont en baisse de 1,8 % d'une année sur l'autre, revenant un peu au-dessus de ce qu'ils étaient en 2014.

Ils conservent à peu près le même équilibre entre leurs grandes composantes :

Les dotations globales de financement et subventions publiques continuent de représenter un peu moins des 2/3 des ressources de l'association, les produits issus de la générosité du public, un peu moins du quart, le solde étant principalement constitué des ventes des Ateliers de l'Îlot, et des participations des personnes accueillies.

Il convient de remercier ici les financeurs publics, structures d'Etat ou représentatives des collectivités locales, pour le support qu'elles continuent d'apporter à l'Îlot, malgré les budgets contraignants qui sont les leurs : la baisse a été inférieure à 1 %, et devrait être encore contenue dans les années à venir, au moins à Amiens, grâce à la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) passé avec la DDCS de la Somme.

Malgré une baisse plus significative (-5,2 %), on n'omettra pas de remercier également les mécènes et donateurs particuliers, toujours très fidèles à la cause que nous partageons tous, malgré la "concurrence" que se livrent tous les acteurs du domaine social, et malgré aussi le caractère plus désintéressé de leur soutien pour une cause moins sentimentale que d'autres.

Les ventes des Ateliers Amiénois se contractent de 2 %, mais il convient de rappeler que leur chiffre d'affaires avait connu une hausse globale de 79,6 % au cours des deux années précédentes.

L'hébergement des personnes placées sous surveillance électronique (PSE) a été très inférieur à celui de l'année (exceptionnelle) 2015, et la contribution de l'Administration Pénitentiaire est en net retrait (-43,3 %), revenant à son niveau de 2014 (67,0 K€).

### **Des charges d'exploitation en baisse sensible**

C'est leur baisse de plus de 200 K€ par rapport à 2015, soit -2,5 %, qui permet le rétablissement du résultat d'exploitation, et cette diminution concerne tous les grands postes de charges : les frais de personnel, les services extérieurs, les achats,...

Le poids relatif de chacune des composantes reste lui aussi assez semblable à celui des exercices antérieurs : 67,7 % des charges sont constituées des charges de personnel, tandis que les services extérieurs représentent 15,4 % du total, et les achats 7,4 %.

Comme chaque année, on rappellera que les charges de personnel comprennent à la fois celles relatives au personnel de l'association, qui accueille et encadre les personnes que nous accompagnons ; (pour une bonne compréhension, il faut y ajouter les charges de personnel intérimaire (que la comptabilité exige de classer en "services extérieurs") et les charges fiscales sur salaires).

Mais elles comprennent également les salaires et charges des personnes que nous formons dans nos ateliers, et qu'à ce titre nous "employons".

Si la maîtrise des charges de notre personnel permanent signe une gestion rigoureuse, l'augmentation des charges de personnel en insertion témoigne au contraire d'une croissance des services que nous apportons.

Cette année encore, les charges de personnel permanent sont en retrait, alors que celles relatives aux personnes que nous formons progressent. Ceci résulte d'un effort continu de réduction de nos charges, mais trouvera un jour ses limites, dans la mesure où nous demandons à nos salariés un effort constant, dont il est juste et normal de les remercier ici.

Les services extérieurs sont quasiment tous en retrait, et le tableau du paragraphe 3.2.2 fournit toutes les explications nécessaires : les économies les plus significatives sont constatées sur les honoraires, mais aussi sur les frais d'entretien et de maintenance, les charges immobilières, et les frais de communication.

Le seul poste qui augmente significativement est celui des "autres services", du fait d'un changement de mode de gestion des repas à Chemin Vert : plutôt que de conserver un poste de cuisinière, et d'acheter des denrées alimentaires, il a été décidé, début 2016, de recourir à un prestataire qui livre des repas ; en contrepartie de cette nouvelle prestation de service, on enregistre une baisse des frais de personnel et des achats alimentaires.

C'est ce qui explique en partie la baisse des achats ; ce dernier poste aura également bénéficié d'avois de régularisation sur des factures d'eau et de chauffage excessives en 2015, et d'une moindre activité des Ateliers de l'Îlot.

### **Mais finalement, dans les comptes, qu'est ce qui compte ?**

Tenir les comptes, c'est normal.

Avoir la possibilité de dégager un résultat positif, c'est bien.

Mais pour nous tous engagés dans la vie de l'Îlot, salariés, bénévoles, financeurs, mécènes et donateurs, permettez au Trésorier que je suis de rappeler que ce qui compte, ce ne sont pas les comptes !

C'est le service que nous rendons, grâce aux efforts de chacun, à des personnes qui ont connu des situations difficiles, et qui cherchent à mieux s'intégrer dans notre société.

Et ce qui compte, c'est la qualité de nos prestations.

Et lorsque l'on cherche des indicateurs chiffrés, on se réfère au pourcentage des sommes allouées aux missions sociales par rapport au total des emplois.

Et sur ce point, il est forcément très gratifiant de pouvoir présenter un ratio élevé, et en progression : en 2016, sur 100 € provenant de la "générosité du public", plus de 90 € sont allés aux personnes que les donateurs entendaient aider.

Certes les sommes allouées sont en retrait d'une année sur l'autre (puisque les charges ont baissé), mais les frais de fonctionnement et de recherche de capitaux sont restés très limités, globalement à moins de 10 % du total de nos charges. Ce chiffre sera néanmoins appelé à progresser dans la mesure où il est nécessaire de développer notre réseau de donateurs, et où les efforts de rigueur de gestion entraînent nécessairement un encadrement plus fin, mais, pour l'heure il permet à votre association d'afficher d'excellents ratios de gestion.

### **Et donc une situation financière très saine**

Si le bilan progresse globalement de plus de 10 %, on remarquera tout d'abord que les fonds propres croissent quant à eux de 770,5 K€, soit de plus de 21 %.

Avec les provisions et fonds dédiés, ils représentent désormais plus de 80 % du total de bilan, ce qui signifie que l'association n'a pas de dettes autres que celles résultant d'une exploitation normale.

La part des dettes exigibles à court terme est très inférieure à la trésorerie, sans même tenir compte des créances immédiatement recouvrables.

Cette trésorerie, placée de façon prudente auprès d'établissements de premier plan, progresse d'une année sur l'autre de plus de 300 K€ et permet de faire face à plus de 4 mois de charges.

Elle permet surtout de financer, en toute indépendance, les projets en cours plus amplement décrits dans le rapport moral, et principalement : la fin des travaux rue Thuillier à Amiens, et la rénovation du bâtiment de la rue du Chemin Vert à Paris, dont la première phase (travaux de sécurité) est désormais achevée. Nous allons ainsi pouvoir engager sans attendre le changement de l'ascenseur.

\*\*\*\*\*

Votre association poursuit ainsi sereinement son projet : être au service de femmes et d'hommes qui souvent n'ont pas trouvé de mains tendues quand il l'aurait fallu.

Notre souhait à tous est de leur permettre de se reconstruire dans un environnement de qualité, aidé par des équipes pluridisciplinaires constituées de professionnels formés et de bénévoles bien insérés dans la vie économique et sociale, leur permettant ainsi de rejoindre le monde du travail et de vivre de façon autonome dans la société.

Les bénévoles et les salariés, la Direction et le Conseil d'Administration sont conscients de la rareté des ressources financières dont ils bénéficient de la part des financeurs, publics ou privés, et s'efforcent de les utiliser au mieux. C'est cette synthèse de générosité et de rigueur qui permet à l'Ilot d'offrir un accompagnement toujours meilleur et plus individualisé aux 1200 personnes que nous avons pu accueillir en formation et/ou en hébergement en 2016.

Soyez en tous chaleureusement remerciés.

---

## PLAN DU RAPPORT

<b>1- COMPTES ANNUELS</b> .....	<b>7</b>
<b>2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>10</b>
<b>3- COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>12</b>
3.1 Produits d'exploitation	12
3.2 Charges d'exploitation	18
3.3 Résultat financier	23
3.4 Résultat exceptionnel	23
3.5 Impôt sur les sociétés	23
<b>4- BILAN : ACTIF</b> .....	<b>24</b>
4.1 Immobilisations	24
4.2 Amortissements	25
4.3 Stocks	25
4.4 Créances redevables	26
4.5 Autres créances	26
4.6 Trésorerie	27
4.7 Charges constatées d'avance	27
<b>5- BILAN : PASSIF</b> .....	<b>28</b>
5.1 Fonds propres	28
5.2 Provisions pour risques et charges	29
5.3 Fonds dédiés	29
5.4 Emprunts et dettes financières divers	29
5.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30
5.6 Dettes sociales et fiscales	30
5.7 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30
5.8 Autres dettes	30
<b>6- ETAT DES CREANCES ET DETTES</b> .....	<b>31</b>
6.1 Etat des créances (brutes)	31
6.2 Etat des dettes	31
<b>7- COMMISSARIAT AUX COMPTES</b> .....	<b>32</b>
<b>8- ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>32</b>
8.1 Crédit-bail	32
8.2 Valorisation des dons et apports en nature	32
8.3 Information sur les legs et donations	32

<b>9- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES</b> .....	<b>33</b>
<b>10- RESSOURCES</b> .....	<b>35</b>
10.1 Ressources collectées auprès du public	35
10.2 Autres ressources	37
10.3 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	37
<b>11- EMPLOIS</b> .....	<b>38</b>
11.1 Missions sociales	38
11.2 Frais de recherche de fonds	40
11.3 Frais de fonctionnement	40
<b>12- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC SUR 2016</b> .....	<b>41</b>
<b>13- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2016</b> .....	<b>42</b>
<b>14- NATURE ET QUANTITE DES RESSOURCES EN NATURE</b> .....	<b>42</b>
<b>15- ETAT DES EFFECTIFS BENEVOLES</b> .....	<b>43</b>
<b>16- INFORMATIONS CLEFS</b> .....	<b>43</b>
<b>17- GLOSSAIRE</b> .....	<b>44</b>

## 1- Comptes annuels

### Compte de résultat

	2016	2015
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 103 266</b>	<b>8 248 884</b>
Ventes des ateliers et participations	514 141	569 441
Dotations et produits de la tarification	3 207 087	3 012 535
Subventions d'exploitation et participations des usagers	2 223 492	2 441 991
Reprises sur amortissements et provisions	36 199	49 570
Transferts de charges	119 371	89 308
Dons manuels	1 775 301	1 934 548
Legs et donations	148 379	94 013
Autres produits	79 296	57 478
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 048 442</b>	<b>8 252 042</b>
Achats de matières premières et fournitures	76 829	105 081
Achats non stockés de matières et fournitures	518 227	583 815
Services extérieurs et autres	1 241 778	1 269 132
Impôts, taxes et versements assimilés	352 853	358 206
Charges de personnel	5 450 444	5 490 032
Dotations aux amortissements	360 249	393 818
Dotations aux provisions	33 460	13 154
Autres charges	14 601	38 804
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>54 824</b>	<b>-3 159</b>
Produits financiers	15 313	18 379
Charges financières		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>15 313</b>	<b>18 379</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>8 471</b>	<b>23 826</b>
Sur opérations de gestion	3 916	19 093
Sur opérations en capital	4 555	4 734
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>27 145</b>	<b>8 692</b>
Sur opérations de gestion	20 824	8 692
Sur opérations en capital	6 321	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-18 674</b>	<b>15 134</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	58 226	318 275
Engagements à réaliser sur ressources affectées	76 334	292 592
Impôt sur les Sociétés	3 534	5 287
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>29 821</b>	<b>50 751</b>
Total des charges	8 155 455	8 558 613
Total des produits	8 185 276	8 609 365
Résultat	29 821	50 751

## Bilan

ACTIF	2016			2015
	brut	amortissement	net	net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
- frais d'établissement	67 199	55 604	11 595	12 939
- autres immobilisations incorporelles	183 894	183 894		
- immobilisations incorporelles en cours	6 786		6 786	
Immobilisations corporelles				
- terrains	103 665		103 665	103 665
- constructions	5 162 197	4 264 373	897 825	1 085 059
- installations techniques, matériels et outillage	870 515	696 463	174 052	219 231
- autres immobilisations corporelles	1 606 408	1 265 417	340 991	412 209
- immobilisations corporelles en cours	1 038 087		1 038 087	479 152
Immobilisations financières				
- prêts	800		800	432
- autres immobilisations financières	246 558		246 558	242 979
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 286 109</b>	<b>6 465 750</b>	<b>2 820 359</b>	<b>2 555 666</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
- matières premières et fournitures	16 373		16 373	14 112
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- créances redevables et comptes rattachés	38 715	5 587	33 128	51 093
- autres créances	767 510	53 469	714 041	661 997
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 741 010	6 744	2 734 266	2 432 822
Charges constatées d'avance	55 621		55 621	53 954
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 619 229</b>	<b>65 799</b>	<b>3 553 430</b>	<b>3 213 977</b>
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>12 905 338</b>	<b>6 531 550</b>	<b>6 373 789</b>	<b>5 769 644</b>

## Bilan

PASSIF	2016	2015
	<i>net</i>	<i>net</i>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- <i>apports sans droit de reprise</i>	2 382 661	2 382 661
- <i>apports avec droit de reprise</i>	258 492	258 492
- <i>subventions d'investissement</i>	108 543	108 543
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves		
- <i>excédents affectés à l'investissement</i>	438 376	409 959
- <i>réserve de trésorerie</i>	172 538	172 538
- <i>autres réserves</i>	96 757	101 571
Reports à nouveau		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	-505 477	-696 795
- <i>autres</i>	287 252	451 423
Résultat de l'exercice		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	-166 282	-137 109
- <i>autres</i>	196 103	187 860
Subventions d'investissements non renouvelables	1 044 318	303 617
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>4 313 282</b>	<b>3 542 759</b>
Provisions pour risques et charges	397 571	423 770
Fonds dédiés	420 631	402 523
<b>TOTAL PROV. ET FONDS DEDIES</b>	<b>818 202</b>	<b>826 293</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières divers	14 304	13 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 236	380 291
Dettes sociales et fiscales	759 999	857 809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 839	75 673
Autres dettes	78 127	73 095
Produits constatés d'avance	8 800	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 242 305</b>	<b>1 400 591</b>
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>6 373 789</b>	<b>5 769 644</b>

## 2- Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur pour les associations (règlement CRC 99-01).

Pour certaines présentations spécifiques, l'association s'oblige au respect des dispositions du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), relatives à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et des différents décrets et arrêtés définissant la nomenclature applicable aux organismes privés à but non lucratif gérant ce type d'établissement.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Leur présentation est faite de manière comparative : face aux comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Comme pour l'exercice 2015 et dans le respect de la réglementation, les annexes sont complétées du compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public, établi conformément à la présentation définie par le comité de régulation comptable (CRC), et de ses commentaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques :

- Immobilisations incorporelles : les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.
- Immobilisations corporelles : celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat TTC majoré des frais accessoires). Les amortissements pratiqués sont calculés linéairement, en fonction de la durée de vie prévisionnelle, à savoir :
  - constructions (structure) : 60 à 80 ans
  - installations extérieures et de couverture : 30 à 40 ans
  - installations techniques : 15 à 20 ans
  - autres aménagements : 7 à 10 ans
  - mobilier : 3 à 10 ans
  - matériel de transport : 3 à 5 ans
  - matériel informatique : 3 à 5 ans
- Immobilisations financières : elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.
- Créances : elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les éventuels risques de non-recouvrement.
- Dettes : elles sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice.
- Stocks : ils correspondent principalement au matériel nécessaire aux ateliers d'Amiens (pièces mécaniques, denrées alimentaires, produits d'entretien).

- Valeurs mobilières de placement : elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition.
- Dons en nature : ils sont valorisés sur la base des éléments fournis par le donateur. A défaut d'information, ils ne sont pas valorisés. En aucun cas, ils n'apparaissent dans le compte de résultat et dans le bilan, mais sont donnés à titre indicatif dans l'annexe consacrée au compte d'emploi des ressources.

Il est précisé qu'aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2016.

## 3- Compte de résultat

### 3-1 Produits d'exploitation = 8 103.3 K€ (-145.6 K€ par rapport à 2015, soit -1.8 %) :

Ces produits, en diminution par rapport à 2015, comprennent principalement :

- les dotations globales de fonctionnement et subventions = 5 226.8 K€ (-29.9 K€ par rapport au 31 décembre 2015, soit -0.6%) ;
- les produits issus de la générosité du public (dons manuels et legs) = 1 923.7 K€ (-104.9 K€, soit -5.2 %) ;
- les ventes des ateliers, PSE et divers = 514.1 K€ (-55.3 K€, soit -9.7%) ;
- les participations des usagers = 203.8 K€ (+6.0 K€, soit +3.0 %) ;

le solde étant constitué des autres produits (79.3 K€), des transferts de charges (119.4 K€) et des reprises de provisions (36.2 K€).

#### 3.1.1 Dotations globales de fonctionnement et subventions :

Elles sont constituées principalement de financements publics dont :

##### 3.1.1.1 Dotations globales de fonctionnement = 3 207.1 K€ (+194.6 K€ par rapport à 2015, soit +6.5 %)

Les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) concernent :

- les 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) soumis au régime de la tarification : Chemin Vert, Thuillier et l'Îlot Val-de-Marne ;
- l'activité "accueil de jour" à la Passerelle ;
- l'activité "Lits Halte Soins Santé" des Augustins ;
- l'activité « Insertion » des Augustins depuis 2016 suite à l'évolution des financements accordés par la DDCS de la Somme.

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
Chemin Vert	894.6	819.5	+75.1	+9.2 %
Îlot Val-de-Marne	775.9	734.3	+41.6	+5.7 %
Thuillier	640.2	640.2		
Accueil de jour (Passerelle)	342.6	342.6		
"Lits Halte Soins Santé" (Augustins)	246.1	244.6	+1.5	+0.6 %
« Insertion » (Augustins)	172.4		+172.4	
<b>Sous-total (hors reprises déficits)</b>	<b>3 071.8</b>	<b>2 781.2</b>	<b>+290.6</b>	<b>+10.4 %</b>
Reprise du déficit 2014 Chemin Vert	92.8		+92.8	
Reprise du déficit 2014 Îlot Val-de-Marne	42.5		+42.5	
Reprise du déficit 2013 Chemin Vert		135.6	-135.6	
Reprise du déficit 2013 Îlot Val-de-Marne		95.7	-95.7	
<b>Sous-total reprises déficits 2013 et 2014</b>	<b>135.3</b>	<b>231.3</b>	<b>-96.0</b>	
<b>TOTAL DGF</b>	<b>3 207.1</b>	<b>3 012.5</b>	<b>+194.6</b>	<b>+6.5 %</b>

La progression des DGF de 194.6 K€ (soit +6.5% par rapport à 2015) s'explique principalement par la dotation pour l'activité Insertion des Augustins (+172.4 K€) (qui était financé par subvention jusqu'à fin 2015 ; cf. 3.1.1.2.)

**3.1.1.2 Autres subventions et participations = 2 223.5 K€  
(-218.5 K€ par rapport à 2015, soit -8.9 %).**

Hormis l'impact du changement technique de qualification des 172.4 K€ désormais classés en DGF, ces subventions sont en baisse de 46.1 K€ (soit -1.9%). Cette baisse concerne tant les subventions d'Etat que les autres subventions.

Elles se décomposent en :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
<b>Subventions Etat :</b>				
Agence de Services et de Paiements (ASP)	988.6	1 015.0	-26.4	-2.6 %
DACS de la Somme	748.1	921.8	-173.7	-18.9 %
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)	15.0	15.0		
DISP	10.0	10.0		
DRJSCS		10.7	-10.7	
<b>Sous-total subventions Etat</b>	<b>1 761.7</b>	<b>1 972.5</b>	<b>-210.8</b>	<b>-10.7 %</b>
<b>Autres subventions publiques :</b>				
Conseil Départemental de la Somme	150.0	150.0		
Conseil Départemental de Paris	3.3	3.6	-0.3	-8.3 %
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	3.2	-3.6	+6.8	
Conseil Départemental de la Somme (logements diffus)	17.7	17.7		
Conseil Régional Ile de France		20.0	-20.0	-100.0%
Ville d'Amiens	83.0	83.0		
Ville de Vincennes	0.8	1.0	-0.2	-20.0%
<b>Sous-total autres subventions publiques</b>	<b>258.0</b>	<b>271.7</b>	<b>-13.7</b>	<b>-5.0 %</b>
<b>Sous-total subventions</b>	<b>2 019.7</b>	<b>2 244.2</b>	<b>-224.5</b>	<b>-10.0 %</b>
<b>Participations et autres :</b>				
Participation des usagers	203.8	197.8	+6.0	+3.0 %
<b>Sous-total participations et autres</b>	<b>203.8</b>	<b>197.8</b>	<b>+6.0</b>	<b>+3.0 %</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>2 223.5</b>	<b>2 442.0</b>	<b>-218.5</b>	<b>-8.9 %</b>

**AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENTS (ASP) :**

Les aides de l'ASP (988.6 K€), dont l'objet est la prise en charge partielle des salaires et charges sociales du personnel en insertion et des autres salariés bénéficiaires d'un contrat aidé, sont en baisse de 2.6 % par rapport à l'exercice précédent et confirment la réduction du taux de prise en charge constatée depuis plusieurs années.

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
ASP	988.6	1 015.0	-26.4	-2.6 %
Frais de personnel des contrats aidés	1 625.9	1 628.2	-2.3	-0.1 %
<b>TAUX DE PRISE EN CHARGE</b>	<b>60.8%</b>	<b>62.3%</b>		<b>-1.5 Pts</b>

#### **DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (DDCS) DE LA SOMME :**

La DDCS de la Somme subventionne l'activité de :

- l'hébergement d'urgence à la Passerelle ;
- la maison-relais et les places de stabilisation des Augustins ;
- les places d'hébergement d'urgence de Thuillier ;

et assure le financement de l'Aide au Logement Temporaire (ALT), dont les trois centres d'hébergement d'Amiens sont bénéficiaires.

Les subventions accordées par la DDCS de la Somme (748.1 K€) sont en diminution de 173.7 K€ par rapport à l'exercice précédent du fait principalement du reclassement en DGF du financement des 15 places d'insertion des Augustins (-172.4 K€).

*Il est à noter également, qu'au cours de l'année 2016, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (C.P.O.M.) a été signé avec la DDCS de la Somme permettant une stabilité des financements de ces activités pour la période 2016-2018.*

#### **FONDS INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) :**

Cette subvention de 15 K€ a été accordée à l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) dans le cadre du « projet JAP ».

#### **DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES (DISP) PARIS ILE-DE-FRANCE :**

Comme l'an passé, la subvention accordée par la DISP Paris Île-de-France concerne l'Atelier Qualification-Insertion de Paris.

#### **DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE (DRJSCS) DE PICARDIE :**

L'année 2015 avait bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 10.7 K€ accordée par la DRJSCS à la Passerelle pour financer principalement la gratification des stagiaires en travail social.

#### **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME :**

Cette subvention, qui assure la prise en charge partielle des frais de personnel de l'encadrement technique des Ateliers de l'Îlot, est identique à celle des exercices précédents (150 K€).

#### **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PARIS :**

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion de Paris.

Le montant est stable par rapport à 2015 (-0.3 K€).

#### **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS :**

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers.

Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 3.2 K€ en 2016 alors qu'en 2015, il avait uniquement procédé à une régularisation négative des produits 2014.

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME (LOGEMENTS DIFFUS) :**

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement social des personnes accueillies dans des appartements en ville (logements diffus) à Amiens.

**CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE :**

En 2016, le Conseil Régional d'île de France a mis fin à ce dispositif spécifique de financement partiel de l'accompagnement socio-professionnel des salariés en "emplois-tremplins" à l'Atelier Qualification-Insertion de Paris et d'Aubervilliers.

En 2015, la subvention accordée était de 20.0 K€

**VILLE D'AMIENS :**

Les subventions accordées par la Ville d'Amiens sont destinées principalement à la fourniture de repas aux résidents et usagers des centres amiénois de l'Îlot : comme en 2015 plus de 63 000 repas ont été servis en 2016 aux résidents des Augustins, de Thuillier et aux usagers de la Passerelle.

Le montant de cette subvention est identique à celui de 2015 (83.0 K€).

**VILLE DE VINCENNES :**

La Ville de Vincennes a diminué sa subvention de 0.2 K€ (0.8 K€ en 2016 contre 1.0 K€ en 2015).

**PARTICIPATION DES USAGERS :**

Le montant de cette participation aux frais de la part des personnes hébergées (203.8 K€ en 2016) est en légère augmentation (+6.0 K€ par rapport à l'exercice précédent).

### 3.1.2 Produits issus de la générosité du public :

Ces produits se décomposent en (K€) :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
Dons manuels	1 531.5	1 539.5	-8.0	-0.5%
Legs et donations	148.4	94.0	+54.4	+57.9 %
Mécénat	243.8	395.1	-151.3	-38.3 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 923.7</b>	<b>2 028.6</b>	<b>-104.9</b>	<b>-5.2 %</b>

La baisse des produits issus de la générosité du public provient de la diminution du mécénat (-151.3 K€) et des dons manuels (-8.0 K€). Les legs ont enregistré en 2016 une augmentation (+54.4 K€ par rapport à 2015). L'association est encore bénéficiaire de certains legs qui seront comptabilisés lorsqu'ils seront réalisés.

Au chapitre 10, le compte d'emploi annuel des ressources détaille davantage les produits issus de la générosité du public et montre l'utilisation qui en a été faite.

### 3.1.3 Ventes des ateliers, PSE et produits divers

Ces produits se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
<b>Ventes des Ateliers de l'îlot</b>				
Atelier Automobile	192.7	212.1	-19.4	-9.1 %
Atelier Menuiserie	56.1	64.6	-8.5	-13.2 %
Atelier Restauration	184.1	165.2	+18.9	+11.4%
<b>Sous-total des Ateliers de l'îlot</b>	<b>432.9</b>	<b>441.9</b>	<b>-9.0</b>	<b>-2.0 %</b>
Hébergement PSE	67.0	118.2	-51.2	-43.3 %
Loyers Service Accompagnement	8.0	8.0		
Produits divers	6.2	1.3	+4.9	
<b>TOTAL</b>	<b>514.1</b>	<b>569.4</b>	<b>-55.3</b>	<b>-9.7 %</b>

#### 3.1.3.1 Ventes des Ateliers de l'îlot :

La diminution globale de ces ventes (-9.0 K€, soit -2.0 %) provient des ateliers automobile et menuiserie (-27.9 K€) alors que l'atelier restauration voit son chiffre d'affaires augmenter par rapport à 2015 (+18.9 K€).

La variation du chiffre d'affaires par atelier s'explique par :

- La diminution d'activité de l'atelier automobile (-19.4 K€), due notamment à l'absence du responsable en fin d'année 2016 ;
- La baisse de l'activité de la menuiserie (-8.5 K€), du fait principalement de moindres chantiers extérieurs en 2016.
- L'augmentation de l'activité traiteur, grâce à des prestations ponctuelles, comme par exemple avec la région des Hauts-de-France, et à la vente de repas pour des salariés d'entreprises implantées à proximité.

### **3.1.3.2 Hébergement de personnes en Placement sous Surveillance Electronique (PSE) :**

Ce revenu, qui correspond au paiement par l'Administration Pénitentiaire de l'hébergement de personnes sous bracelet électronique, est en forte diminution (-51.2 K€, soit -43.3 %), surtout à Chemin Vert (-46.7 K€).

La diminution à Amiens est de 2.9 K€ entre 2015 et 2016.

Il est également à noter que l'Îlot Val-de-Marne n'a pas accueilli cette année des personnes sous bracelet électronique, contrairement à 2015 (- 1.6 K€).

### **3.1.3.3 Service d'Accompagnement :**

Avec le Service d'Accompagnement, l'Îlot joue un rôle d'intermédiaire entre les personnes qu'il accompagne vers l'autonomie et des propriétaires de logements dans le parc privé, à Paris. Les produits de loyers du service d'accompagnement sont stables entre 2015 et 2016.

Ce service a été arrêté il y a déjà plusieurs années, mais se poursuit encore pour 2 appartements.

### **3.1.4 Autres produits d'exploitation :**

Ces autres produits comprennent (en K€) :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation en K€</b>	<b>Variation en %</b>
Reprises de provisions	36.2	49.6	-13.4	-27.0 %
Transferts de charges	119.4	89.3	+30.1	+33.7 %
Taxe d'apprentissage	77.4	56.0	+21.4	+38.2 %
Produits gestion courante et autres	1.9	1.5	+0.4	+26.7 %
<b>TOTAL</b>	<b>234.9</b>	<b>196.4</b>	<b>+38.5</b>	<b>+19.6 %</b>

#### **3.1.4.1 Reprises de provisions :**

En 2016, ce poste (36.2 K€) est constitué d'une part des reprises de provisions pour départ à la retraite (11.2 K€ vs 25.1 K€ en 2015) et d'autre part d'une reprise de provisions pour risque prud'homal (25.0 K€).

Ces reprises couvrent des charges de 21.8 K€ enregistrées au cours de l'exercice, et l'excédent constitue donc un produit net de 14.4 K€ sur 2016 (à mettre néanmoins en relation avec les 33.5 K€ de nouvelles dotations aux provisions) (cf. paragraphe 3.2.5). Le solde a donc un impact négatif de 19.1 K€, alors que l'impact était globalement positif de 25.0 K€ en 2015.

#### **3.1.4.2 Transferts de charges :**

Ce poste (119.4 K€) est en augmentation de 30.1 K€ par rapport à 2015 ; il correspond principalement aux indemnités journalières perçues de la Caisse de Prévoyance et à la prise en charge des formations par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

#### **3.1.4.3 Taxe d'apprentissage :**

Pour la quatrième année, l'association collecte la taxe d'apprentissage pour ses activités d'information et d'orientation professionnelle des jeunes. Ce poste marque une augmentation significative par rapport à 2015 (+38.2 %).

**3-2 Charges d'exploitation = 8 048.4 K€**  
**(-203.6 K€ par rapport à 2015, soit -2.5 %) :**

Les charges d'exploitation comprennent :

- les charges de personnel = 5 450.4 K€ (-39.6 K€ par rapport à 2015, soit -0.7 %) ;
- les services extérieurs et autres = 1 241.8 K€ (-27.3 K€, soit -2.2 %) ;
- les achats de matières et fournitures = 518.2 K€ (-65.6 K€, soit -11.2 %) ;
- les achats de matières premières et fournitures pour les ateliers automobile et menuiserie = 76.9 K€ (-28.3 K€ par rapport à 2015, soit -26.9 %) ;
- les impôts et taxes = 352.9 K€ (-5.4 K€, soit -1.5 %) ;
- les dotations aux amortissements = 360.2 K€ (-33.6 K€, soit -8.5 %) ;
- les dotations aux provisions = 33.5 K€ (+20.3 K€, soit +154.4 %) ;
- les autres charges = 14.6 K€ (-24.2 K€, soit -62.4 %).

**3.2.1 Charges de personnel :**

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des salaires et charges sociales (hors charges fiscales), ainsi que les provisions sur salaires (congés payés et RTT). Elles concernent à la fois les salariés permanents de l'association et les personnes accueillies et formées dans les ateliers d'insertion (ACI).

Mais elles ne comprennent pas les charges d'intérim qui, comptablement, sont classées en services extérieurs : 146.9 K€ en 2016, contre 110.7 K€ l'année précédente.

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
Charges salariales Permanents	4 448.5	4 498.9	-50.4	-1.1 %
Variation provisions CP et RTT	-18.2	5.4	-29.0	
Charges salariales Personnel en insertion à Amiens	776.9	713.0	+63.9	+8.9 %
Charges salariales Personnel en insertion à Paris	125.3	150.5	-25.2	-16.8 %
Charges salariales Personnel en insertion à Aubervilliers	117.9	122.2	-4.3	-3.5%
<b>Total charges de personnel</b>	<b>5 450.4</b>	<b>5 490.0</b>	<b>-39.6</b>	<b>-0.7 %</b>

Ces variations sont à rapprocher de la variation de l'effectif moyen en équivalent temps plein (ETP) :

	2016	2015	Variation en ETP	Variation en %
CDI	66,8	69,3	-2,5	-3.6 %
CDD et stagiaires hors ACI	28,4	33,2	-4,8	-14.4 %
<b>Sous-total hors ACI</b>	<b>95.2</b>	<b>102.5</b>	<b>-7,3</b>	<b>-7.1 %</b>
Ateliers d'Amiens	32,4	29,6	+2,8	+9.5 %
Atelier de Paris	5.7	6.1	-0,4	-6.6 %
Atelier de Seine-Saint-Denis	5.3	5.0	+0,3	+6.0 %
<b>Sous-total ACI</b>	<b>43,4</b>	<b>40,7</b>	<b>+2,7</b>	<b>+6.7 %</b>
<b>TOTAL ETP</b>	<b>138,6</b>	<b>143,2</b>	<b>-4,6</b>	<b>-3.2 %</b>

### **3.2.1.1 Charges salariales pour le personnel permanent :**

La variation de ces charges (-1.6 % si on prend en compte la variation des provisions pour CP et RTT) s'explique principalement par la contraction des effectifs (-7.1%), malgré de nouvelles charges imposées par la convention collective (paiement des astreintes pour les responsables); s'y ajoutent des primes de missions versées à divers salariés dont les responsabilités ont été étendues, l'évolution de l'indice d'ancienneté dans le calcul des rémunérations et le coût des départs de salariés ayant une forte ancienneté.

### **3.2.1.2 Charges salariales pour le personnel en insertion à Amiens :**

La variation de ces charges (+8.9 %) s'explique principalement par le lancement d'un nouvel atelier AQI 80 et donc par l'augmentation des effectifs entre 2015 et 2016 (+9.5%).

### **3.2.1.3 Charges salariales pour le personnel en insertion à Paris et à Aubervilliers :**

La variation de ces charges (-10.8%) s'explique principalement par une baisse d'effectif de 0.9% et par un niveau élevé de jours d'absence sans solde.

### **3.2.2 Services extérieurs et autres :**

Ce poste, le plus important après les charges de personnel regroupe l'ensemble des services extérieurs achetés par l'association.

A 1 241.8 K€, il est en baisse de 27.3 K€ (soit -2.1% par rapport à 2015) et se décompose principalement en :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation en K€</b>	<b>Variation en %</b>
Frais de location et charges locatives	519.3	534.0	-14.7	-2.7 %
Frais d'entretien et de maintenance	153.0	168.6	-15.6	-9.2 %
Honoraires	126.1	180.2	-54.1	-30.0 %
Frais d'affranchissement	68.7	76.0	-7.3	-9.6 %
Frais d'insertions et publications	42.9	49.2	-6.3	-12.8 %
Frais de routage	19.8	24.4	-4.6	-18.9 %
Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs	146.9	110.7	+36.2	+32.7 %
Frais de téléphone et internet	22.1	22.5	-0.4	-1.8 %
Assurances	32.5	30.5	+2.0	+6.6 %
Autres services extérieurs	110.5	73.0	+37.5	+51.4 %
<b>Total services extérieurs et autres</b>	<b>1 241.8</b>	<b>1 269.1</b>	<b>-27.3</b>	<b>-2.1 %</b>

#### **3.2.2.1 Frais de location (locaux, appartements, fichiers...) et charges locatives :**

Ce poste comprend principalement :

- les loyers et charges locatives des locaux nécessaires aux missions sociales (482.9 K€), en diminution de 15.5 K€ (soit -3.1 %),
- les loyers des appartements du Service d'Accompagnement à Paris (12.8K€),
- mais aussi les locations de fichiers pour prospection de nouveaux donateurs (19.9 K€).

#### **3.2.2.2 Frais d'entretien et de maintenance :**

Ce poste concerne l'ensemble des charges supportées au titre des bâtiments, des équipements, des véhicules, mais aussi de l'informatique (matériels et logiciels).

C'est la diminution des charges de bâtiment et d'équipement (-18.0 K€), qui explique l'essentiel de la variation globale (-15.6 K€).

### **3.2.2.3 Honoraires :**

54.1 K€ ont été économisés sur ce poste par rapport à 2015.

Cela tient notamment au fait que l'année 2015 avait supporté d'importants honoraires au titre de la mission d'évaluation externe conduite dans les établissements d'hébergement, et, à ce titre, les honoraires 2016 sont donc logiquement en retrait de 39.6 K€.

En outre, une partie des coûts de supervision pris en charge par l'OPCA a été comptabilisée en formation.

### **3.2.2.4 Frais d'affranchissement, d'insertions et publications, et de routage :**

Ces 3 postes représentent une charge de 131.4 K€, en diminution de 18.2 K€ par rapport à 2015, soit -12.2 %, du fait principalement d'un nombre d'envois inférieur à celui de l'an passé (149 938 en 2016 contre 172 783 en 2015. (Voir le détail des frais d'appel à la générosité du public au paragraphe 11.2.1).

### **3.2.2.5 Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs :**

Ces charges sont en augmentation de +36.2 K€ par rapport à 2015 (+32.7%). Cet écart est dû à des besoins ponctuels sur le siège à une augmentation aux Augustins, ainsi que dans l'établissement du Val-de-Marne, malgré une diminution significative à Chemin Vert et aux Ateliers de l'Îlot.

### **3.2.2.6 Autres services extérieurs :**

La variation de ce poste (+37.5 K€, soit +51.4% entre 2015 et 2016) résulte principalement de la mise en place à Chemin Vert (à partir du mois de mars 2016) de la livraison de repas par une société extérieure (= 37.2 K€), entraînant parallèlement une diminution des achats alimentaires et des coûts de personnel de cuisine.

### 3.2.3 Achats de matières et fournitures :

Ces achats se décomposent en :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
Pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot	76.8	105.1	-28.3	-26.9%
Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage	170.4	204.4	-34.0	-16.6 %
Alimentation	177.6	208.9	-31.3	-15.0 %
Petit matériel hôtelier	38.7	47.3	-8.6	-18.2 %
Produits d'entretien	37.8	27.0	+10.8	+40.0 %
Fournitures et petit matériel de bureau	25.6	27.4	-1.8	-6.6 %
Produits d'hygiène	22.5	18.4	+4.1	+22.3 %
Fournitures activités, loisirs	2.4	6.6	-4.2	-63.6 %
Petit matériel, outillage	25.3	20.0	+5.3	+26.5 %
Habillement, vêtements de travail, linge	13.4	18.5	-5.1	-27.6 %
Autres achats	4.6	5.3	-0.7	-13.2 %
<b>Total achats de matières et fournitures</b>	<b>595.1</b>	<b>688.9</b>	<b>-93.8</b>	<b>-13.6 %</b>

#### 3.2.3.1 Achats de pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot :

Ce poste regroupe tous les achats de matières nécessaires au fonctionnement des ateliers automobile et menuiserie. Il est en diminution de 28.3 K€ par rapport à 2015 du fait de la baisse d'activité des deux ateliers.

#### 3.2.3.2 Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage :

Ce poste, en diminution de 34.0 K€ (soit -16.6 %) entre 2015 et 2016, s'explique principalement par la variation des dépenses d'eau (-30.5 K€) du fait notamment de fuites constatées en 2015 à l'Îlot Val-de-Marne et à Chemin Vert entraînant une baisse de la consommation et des régularisations sur 2016 ainsi qu'à un avoir sur le gaz constaté à Chemin Vert.

#### 3.2.3.3 Alimentation :

Ce poste regroupe les achats alimentaires nécessaires au fonctionnement des divers établissements et des Ateliers de l'Îlot à Amiens.

Sa diminution (-31.3 K€, soit -15.0%), résulte principalement de la mise en place, courant 2016, de repas livrés à Chemin Vert (cf. 3.2.2.6 *Autres services extérieurs*), et de la comptabilisation, à ce niveau, des remises reçues du Cèdre (8.5 K€), autrefois classées en produits exceptionnels.

#### 3.2.3.4 Petit matériel hôtelier :

La diminution de ce poste est de 8.6 K€ (38.7 K€ contre 47.3 K€ en 2015) soit 18.2 %. Elle s'explique principalement par des achats de petit équipement mobilier en baisse à Chemin Vert.

#### 3.2.3.5 Produits d'entretien et d'hygiène :

Ces deux postes représentent une charge de 60.3 K€ en 2016 vs 45.4 K€ en 2015 soit +14.9 K€ (+32.8%). Cette augmentation fait l'objet de mesures de remédiation en 2017.

#### 3.2.3.6 Petits matériels et outillage :

Ce poste est en augmentation entre 2015 et 2016 principalement sur Chemin Vert (+5.3K€), du fait de besoins de matériel et de produits dédiés à la remise en état des chambres et locaux par le personnel de maintenance.

### 3.2.4 Impôts et taxes :

Ce poste, en légère diminution entre 2015 et 2016 (-1.5%), est composé de :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
Charges fiscales assises sur les salaires	298.6	310.3	-11.7	-3.8 %
Taxes foncières et autres taxes locales	50.4	44.4	+6.0	+13.5 %
Contribution sur les revenus locatifs	1.8	1.8		
Autres taxes	2.1	1.7	+0.4	+23.5%
<b>Total impôts et taxes</b>	<b>352.9</b>	<b>358.2</b>	<b>-5.3</b>	<b>-1.5 %</b>

### 3.2.5 Dotations aux provisions :

Ce poste (33.5 K€) se décompose en :

	2016	2015	Variation en K€	Variation en %
Provision pour risque	10.0		+10.0	
Provision dépréciation créances clients	1.3		+1.3	
Provision dépréciation créances résidents	22.2	13.2	+9.0	+68.2%
<b>Total dotations aux provisions</b>	<b>33.5</b>	<b>13.2</b>	<b>+20.3</b>	<b>+157.8 %</b>

#### 3.2.5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

Le départ de salariés ayant une forte ancienneté a entraîné, comme en 2015, une diminution de la provision globale (-3.9%) et donc une reprise de provisions (cf. paragraphe 3.1.4.1) malgré la baisse du taux d'actualisation (1.31% en 2016 contre 2.03% en 2015).

#### 3.2.5.2 Provisions pour dépréciation de créances :

Les dotations pour dépréciation sont en augmentation (+10.3 K€). Elles sont surtout constituées de créances des résidents (participations aux frais à recevoir).

#### 3.2.5.3 Provisions pour risque :

Une provision de 10 K€ a été constituée en 2016 pour un risque lié à un litige concernant un appartement loué précédemment dans le cadre de l'activité de service d'accompagnement.

### 3.2.6 Autres charges :

Ces charges (14.6 K€) sont en diminution de 24.2 K€ par rapport à 2015 (-62.4%) ; elles regroupent principalement :

- les créances devenues irrécouvrables des clients (1.7 K€, soit -9.7 K€) ;
- les pécules versés aux personnes sans ressources (2.4 K€), en diminution de 14.1 K€ par rapport à 2015 ;
- les redevances versées, principalement pour l'utilisation du logiciel de gestion des dons (9.0 K€).

**Et donc le résultat d'exploitation progresse de 58.0 K€ pour s'établir à 54.8 K€.**

### **3-3 Résultat financier = 15.3 K€ (-3.1 K€ par rapport à 2015) :**

Les produits financiers regroupent les intérêts sur les comptes de placements (15.3 K€). Il n'y a pas eu de charges financières.

### **3-4 Résultat exceptionnel = -18.7 K€ (-33.8 K€ par rapport à 2015)**

#### **3.4.1 Produits exceptionnels :**

Ces produits (8.5 K€) regroupent :

- la quote-part d'amortissement des subventions d'investissements (4.6 K€) ;
- les autres produits exceptionnels (3.9 K€), dont principalement des produits sur exercice antérieur.

#### **3.4.2 Charges exceptionnelles :**

Ces charges (27.1 K€) regroupent principalement des indemnités de 14.3 K€ versées pour remise en état d'appartements loués dans le cadre de l'ancien dispositif « service d'accompagnement », de régularisations diverses ainsi que les valeurs nettes comptables des immobilisations sorties (= 6.0 K€).

### **3-5 Fonds dédiés**

Les ressources collectées auprès du public dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet spécifique mais non encore utilisées fin 2016 font l'objet « d'une mise en réserve » qui affecte négativement le résultat de l'exercice à hauteur de 76.3 K€.

A contrario, certaines dépenses 2016 avaient été provisionnées au cours des exercices antérieurs et 58.2 K€ de provisions ont pu être reprises.

Le résultat de l'exercice est donc impacté négativement de 18.1 K€, alors qu'en 2015 ce « jeu de dotation provision » avait eu un effet favorable de 25.7 K€.

### **3-6 Impôt sur les sociétés = 3.5 K€**

L'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant les revenus des placements de sa trésorerie.

## 4- Bilan : Actif

### 4.1- Immobilisations :

La variation des immobilisations brutes s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/15	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/16
Immobilisations incorporelles :					
- frais d'établissement	67.2				67.2
- logiciels	72.7				72.7
- autre immobilisation incorporelle	111.2				111.2
- immobilisations en cours		6.8			6.8
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>	<b>251.1</b>	<b>6.8</b>			<b>257.9</b>
Immobilisations corporelles					
- terrains	103.7				103.7
- constructions	5 155.5	6.7			5 162.2
- installations techniques, matériel et outillage	859.9	11.2		0.6	870.5
- autres immobilisations corporelles	1 577.1	42.1		12.8	1 606.4
- immobilisations en cours	479.2	558.9			1 038.1
<b>Sous-total Immobilisations corporelles</b>	<b>8 175.4</b>	<b>618.9</b>		<b>13.4</b>	<b>8 780.9</b>
Immobilisations financières					
- prêts aux salariés	0.4	7.2		6.8	0.8
- cautions des appartements et locaux	54.1	5.0		6.8	52.3
- prêts "1 % logement"	188.9	10.7		5.3	194.3
<b>Sous-total Immobilisations financières</b>	<b>243.4</b>	<b>22.9</b>		<b>18.9</b>	<b>247.4</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>8 669.9</b>	<b>648.6</b>	<b>0</b>	<b>32.3</b>	<b>9 286.1</b>

#### 4.1.1 Immobilisations incorporelles :

L'augmentation de ce poste (6.8 K€) correspond à la comptabilisation du progiciel en cours de déploiement pour le suivi et la gestion des résidents et des personnels en insertion dans les différents établissements.

#### 4.1.2 Immobilisations corporelles :

Les postes d'immobilisations corporelles augmentent de 605.5 K€.

Ce montant correspond :

- A la comptabilisation d'immobilisations en cours sur l'exercice (558.9 K€). Ces immobilisations correspondent principalement au coût des travaux de Thuillier à Amiens, qui devraient être achevés courant 2017.
- A une augmentation de 60.0 K€ du fait :
  - des travaux d'aménagement et d'installations diverses pour 23.6 K€ : 6.4 K€ pour Chemin Vert, 2.4 K€ pour l'îlot Val-de-Marne, 4.4 K€ pour les Augustins, 3.1 K€ pour les Ateliers de l'îlot et 7.3 K€ pour Thuillier ;
  - de divers achats de matériels et mobiliers (36.4 K€) :
    - matériel informatique (8.4 K€) ;
    - matériel pour les Ateliers de l'îlot (19.0 K€) ;
    - matériel pour les Augustins, Siège et la Passerelle (9.0 K€).
- A des sorties d'immobilisations corporelles (13.4 K€), partiellement amorties (cf. paragraphe 4.2), correspondant principalement à des matériels obsolètes mis au rebut (matériel informatique, outillage, mobilier de Thuillier et de l'îlot Val-de-Marne).

#### **4.1.3 Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières (247.4 K€) sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+4.0 K€), du fait principalement des augmentations des prêts "1% logement" (+5.4 K€).

#### **4.2- Amortissements :**

La variation des amortissements s'analyse comme suit (en K€) :

	<b>Valeur au 31/12/15</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Valeur au 31/12/16</b>
Immobilisations incorporelles :				
- frais d'établissement	54.3	1.3		55.6
- logiciels	72.7			72.7
- autres immobilisations incorporelles	111.2			111.2
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>	<b>238.2</b>	<b>1.3</b>		<b>239.5</b>
Immobilisations corporelles				
- constructions	4 070.4	193.9		4 264.3
- installations techniques, matériel et outillage	640.7	56.3	0.6	696.4
- autres immobilisations corporelles	1 165.0	108.7	8.1	1 265.4
<b>Sous-total Immobilisations corporelles</b>	<b>5 876.0</b>	<b>358.9</b>	<b>8.7</b>	<b>6 226.1</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>6 114.2</b>	<b>360.2</b>	<b>8.7</b>	<b>6 465.7</b>

#### **4.2.1 Dotation aux amortissements :**

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 360.2 K€, en retrait par rapport à 2015 (393.8 K€).

#### **4.2.2 Reprises d'amortissements :**

Le montant des reprises d'amortissements (8.7 K€) correspond à la valeur des amortissements comptabilisés des immobilisations ayant fait l'objet de mises au rebut sur l'exercice.

#### **4.3- Stocks (16.4 K€) :**

Un inventaire physique des stocks a été réalisé au 31 décembre 2016 pour les produits suivants :

- Alimentation ;
- produits d'entretien et d'hygiène ;
- pièces automobile (Ateliers de l'Îlot) ;
- produits menuiserie (Ateliers de l'Îlot).

#### 4.4- Créances redevables :

Les créances redevables s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/16	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/16
Clients des Ateliers de l'Îlot	32.5	5.6	26.9
Services Pénitentiaires	5.2		5.2
<b>Sous-total clients</b>	<b>37.7</b>	<b>5.6</b>	<b>32.1</b>
Locataires du Service d'Accompagnement	1.0		1.0
<b>Total des créances redevables</b>	<b>38.7</b>	<b>5.6</b>	<b>33.1</b>

La valeur nette des créances redevables est en diminution par rapport à fin 2015 (-18.0 K€) du fait principalement des montants à recevoir au titre de l'activité des personnes placées sous bracelet électronique (-19.3 K€).

#### 4.5- Autres créances :

Les autres créances s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/16	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/16
Subventions à recevoir	655.6		655.6
Remboursements OPCA à recevoir	45.3		45.3
IJSS et Mutex à recevoir	8.2		8.2
Participations résidents à recevoir	53.5	53.5	0.0
Autres créances	4.9		4.9
<b>Total des autres créances</b>	<b>767.5</b>	<b>53.5</b>	<b>714.0</b>

L'augmentation de la valeur nette des autres créances (+52.0 K€ par rapport au 31 décembre 2015) s'explique principalement par les subventions à recevoir (+38.8 K€), dont la hausse correspond principalement :

- A la subvention ANAH reçue pour le financement partiel des travaux de Thuillier (+266.2 K€) ;
- aux subventions de la Ville d'Amiens et d'Amiens Métropole accordées fin 2015 et partiellement versées en 2016 pour le financement des travaux prévus à Thuillier (-116.0 K€) ;
- A la subvention ANAH reçue pour le financement partiel des travaux de Chemin Vert (+79.7 K€) ;
- A la baisse de la créance sur le conseil régional d'Ile de France suite à la suppression de cette subvention en 2016 (-25.5 K€)
- A la baisse de la créance sur la subvention d'aides aux postes (-20.3 K€) ;
- A la baisse de l'ASP à recevoir (-68.1 K€) suite notamment à des régularisations ;
- A la diminution de la créance sur la CAF à recevoir concernant le paiement de l'ALT (-33.9 K€)
- A la baisse du mécénat et autres subventions à recevoir (-44.4 K€)
- à d'autres variations (+1.1K€)

#### 4.6- Trésorerie :

Ce poste est en augmentation de 301.4 K€ (2 734.2 K€ en 2016 contre 2 432.8 en 2015), du fait du cash-flow de l'exercice sous déduction de l'augmentation des immobilisations brutes, des stocks, des créances et de la diminution des dettes.

Il regroupe (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/16	Provision pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/16
Comptes sur Livret	1 749.6		1 749.6
Contrats de capitalisation	516.7		516.7
Disponibilités	474.6	6.7	467.9
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>2 741.0</b>	<b>6.7</b>	<b>2 734.2</b>

##### 4.6.1 Comptes sur livret

Au 31 décembre 2016, la trésorerie de l'association est placée majoritairement sur plusieurs comptes sur livret.

##### 4.6.2 Contrats de capitalisation

L'association détient deux contrats de capitalisation pour une valeur globale de 516.7 K€ au 31 décembre 2016.

#### 4.7- Charges constatées d'avance :

Ce poste (55.6 K€), en légère augmentation par rapport à 2015 (+1.6 K€), regroupe toutes les charges 2017 comptabilisées au 31 décembre 2016 (notamment les loyers et charges du premier trimestre 2017 du siège, les primes d'assurance et certains postes de maintenance).

## 5- Bilan : Passif

### 5-1 Fonds propres :

Sous l'effet essentiellement de nouvelles subventions d'investissement, les fonds propres de l'association enregistrent une forte augmentation de 770.5 K€ par rapport au 31 décembre 2015 (soit +21.7 %), **et s'établissent à 4 313.3 K€, soit 67.7 % du total du bilan.**

La variation des fonds propres s'analyse comme suit (en K€):

Excédent de l'exercice 2016	+29.8
Nouvelles subventions d'investissement	+745.2
Amortissement des subventions d'investissement	-4.5
<b>TOTAL VARIATION</b>	<b>+770.5</b>

#### 5.1.1 Réserves et reports à nouveau :

La variation des réserves et des reports à nouveau est principalement le reflet de l'affectation du résultat 2015 décidée par l'Assemblée Générale du 26 mai 2016 (en K€) :

	Situation 31/12/15	Affectation résultat 2015	Charges rejetées *	Résultat 2016	Situation 31/12/16
Réserve d'investissements	+410.0	+28.4			+438.4
Réserve de trésorerie	+172.5				+172.5
Autres réserves	+101.6	-4.8			+96.8
<b>Total des réserves</b>	<b>+684.1</b>	<b>+23.6</b>			<b>+707.7</b>
Autres reports à nouveau	+451.4	+192.7	-356.8		+287.3
Résultats sous contrôle de tiers	-696.8	-165.5	+356.8		-505.5
Résultat de l'exercice	+50.8	-50.8		+29.8	+29.8
<b>Total des reports à nouveau</b>	<b>-194.6</b>	<b>-23.6</b>	<b>0</b>	<b>+29.8</b>	<b>-188.4</b>

\* Le poste "Autres reports à nouveau" comprend les résultats de gestion propre déduction faite des dépenses et des provisions ainsi que des déficits non repris par l'autorité de tarification.

#### 5.1.2 Subventions d'investissements non renouvelables :

La variation des subventions non renouvelables s'analyse comme suit (en K€) :

	Montant net au 31/12/15	Nouvelles subventions	Amortis- sements	Solde net au 31/12/16
Vincennes (Îlot Val-de-Marne)	6.2		1.7	4.5
Menuiserie Ateliers de l'Îlot (Amiens)	13.8		0.3	13.5
Cuisine Ateliers de l'Îlot (Amiens)	12.3		2.6	9.7
Travaux Thuillier (Amiens)	271.4	665.5		936.9
Travaux Chemin Vert		79.7		79.7
<b>Total subventions non renouvelables</b>	<b>303.7</b>	<b>745.2</b>	<b>4.6</b>	<b>1 044.3</b>

Deux subventions d'investissement non renouvelables pour un montant total de 745.2 K€ ont été accordées en 2016 par l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH). Une subvention de 665.5 K€ dans le cadre du financement des travaux à Thuillier et une autre subvention de 79.7 K€ pour financer des travaux à Chemin Vert.

## 5.2- Provisions pour risques et charges :

L'analyse de la variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit (en K€) :

	Provisions au 31/12/15	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/16
Provisions pour risques :				
- risque salarial	25.0		25.0	
- risque civil	107.6			107.6
- Autre risque		10.0		10.0
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>132.6</b>	<b>10.0</b>	<b>25.0</b>	<b>117.6</b>
Provision pour charges :				
- indemnités nettes de départ en retraite	291.2		11.2	280.0
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>291.2</b>		<b>11.2</b>	<b>280.0</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>423.8</b>	<b>10.0</b>	<b>36.2</b>	<b>397.6</b>

### 5.2.1 Provisions pour litige prud'homal :

La provision initialement en compte (25 K€) a été reprise sur l'exercice 2016 suite au dénouement du risque constaté en 2014. Aucune nouvelle provision n'a été comptabilisée sur l'exercice.

### 5.2.2 Provisions pour risque civil :

Aucun mouvement sur l'exercice 2016.

### 5.2.3 Provisions pour autre risque :

Une provision de 10 K€ a été constituée en 2016 pour un risque lié à un litige concernant un appartement loué précédemment dans le cadre de l'activité de service d'accompagnement.

### 5.2.4 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnités de départ en retraite (IDR) a été valorisée selon la même méthode, dite "rétrospective", que pour les exercices antérieurs. Les principaux paramètres ont été identiques à ceux appliqués en 2015 (à l'exception du taux d'actualisation) :

- âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- table de mortalité de la population française de 2004-2006 ;
- taux de rotation du personnel ("turn-over") lent ;
- taux de progression annuelle des salaires : cadres = 3 % et non-cadres = 2 % ;
- taux d'actualisation = 1.31 % (contre 2.03 % en 2015) ;
- départ modulé : 20 % à l'initiative de l'employeur et 80 % à celle du salarié.

Comme en 2015, ce mode de calcul a provoqué une reprise de provision (=11.2 K€).

## 5.3- Fonds dédiés :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique (cf. paragraphe 10.3 : "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs").

**Le total des fonds propres, provisions et fonds dédiés représentent désormais 5 131.5 K€, soit 80.5 % du total de bilan.**

#### 5.4- Emprunts et dettes financières divers :

Ce poste (14.3 K€), en légère augmentation (+0.6K€) par rapport au 31 décembre 2015, regroupe :

- les prêts de donateurs = 10.0 K€
- diverses cautions reçues (locataires, résidents) = 4.3 K€

#### 5.5- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique (363.2 K€) est en légère diminution de 17.1 K€ par rapport au 31 décembre 2015.

#### 5.6- Dettes sociales et fiscales :

La variation des dettes sociales et fiscales s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/16	Valeur au 31/12/15	Variation
Cotisations sociales et taxes assises sur salaires dues	376.9	447.1	-70.2
Provisions pour congés payés, RTT, salaires à payer et charges afférentes	379.6	405.4	-25.8
Impôts à payer	3.5	5.3	-1.8
<b>Total dettes sociales et fiscales</b>	<b>760.0</b>	<b>857.8</b>	<b>-97.8</b>

La variation de ce poste (-97.8 K€ par rapport au 31 décembre 2015) s'explique donc principalement par :

- la diminution des charges sociales et taxes assises sur les salaires (-70.2 K€) en instance de paiement ;
- la baisse des provisions sur salaires, charges sociales et fiscales afférentes, dont les éléments variables de la paie réglés avec un mois de décalage (-25.8 K€).

#### 5.7- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :

Ce poste (17.8 K€) est en forte diminution par rapport au 31 décembre 2015 (-57.9 K€). L'exercice 2015 avait enregistré un niveau significatif de facturations en fin d'année liées aux travaux en cours à Thuillier.

#### 5.8- Autres dettes :

Comme l'an passé, ce poste (78.1 K€) inclut, principalement, un remboursement à effectuer à un notaire (43.0 K€).

## 6- Etat des créances et dettes

### 6.1- Etat des créances (brutes) :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Actif immobilisé :				
- prêts aux salariés	0.8	0.8		
- prêts "1 % logement"	194.3	5.8	29.4	159.1
- cautions immobilières versées	52.3		52.3	
<b>Sous-total actif immobilisé</b>	<b>247.4</b>	<b>6.6</b>	<b>81.7</b>	<b>159.1</b>
Actif circulant :				
- subventions à recevoir	655.6	655.6		
- locataires Service d'Accompagnement	1.0	1.0		
- clients (inclus Services Pénitentiaires)	37.7	37.7		
- remboursements sociaux à recevoir	53.5	53.5		
- participation résidents	53.5	53.5		
- autres	4.9	4.9		
<b>Sous-total actif circulant</b>	<b>806.2</b>	<b>806.2</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 053.6</b>	<b>812.8</b>	<b>81.7</b>	<b>159.1</b>

L'augmentation des créances de 61.5 K€ par rapport à l'an dernier provient essentiellement des postes de subventions à recevoir (38.8 K€) et de participation résidents (20.8 K€).

### 6.2- Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes :				
- prêts fondateurs	10.0	10.0		
- cautions reçues	4.3	4.3		
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	381.1	381.1		
- dettes sociales et fiscales	760.0	760.0		
- autres	78.1	78.1		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 233.5</b>	<b>1 233.5</b>		

La structure par terme des dettes et des créances est différente de celle de 2015. Le solde des créances et dettes à moins d'un an se traduit par une dette nette de 420.7 K€ inférieure de 225.5 K€ à celle de fin 2015 et largement couverte par la trésorerie disponible (2 734.2 K€).

## **7- Commissariat aux comptes**

Dans le cadre du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires relatifs au commissariat aux comptes et figurant au compte de résultat s'élève à 35.8 K€.

## **8- Engagements hors bilan**

### **8.1- Crédit-bail :**

L'association n'a aucun engagement en matière de crédit-bail.

### **8.2- Valorisation des dons et apports en nature :**

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique au chapitre intitulé "Nature et quantité des ressources en nature".

### **8.3- Information sur les legs et donations :**

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique traitant des ressources.

## 9- Compte d'emploi annuel des ressources

L'obligation d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public a été instituée par la loi du 7 août 1991 et définie par l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à la réglementation, il constitue désormais une annexe à part entière des comptes annuels.

Depuis le 31 décembre 2009, le compte d'emploi annuel des ressources est établi sous sa nouvelle présentation, conformément à l'avis n° 2008-08 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008, relatifs aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Il est structuré de la façon suivante :

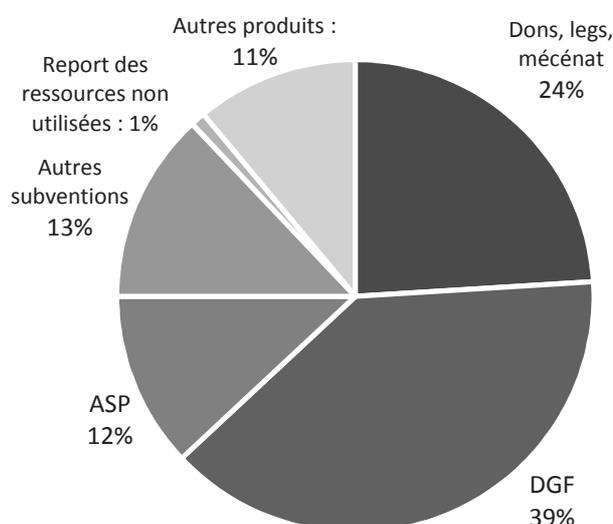
- les colonnes (1) et (2) du tableau reprennent l'intégralité des emplois et des ressources de l'association figurant au compte de résultat ;
- la colonne (3) a pour objectif d'affecter les produits de la collecte par type d'emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, investissements) ;
- la colonne (4) permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public et non utilisées des campagnes antérieures.

## COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - exercice 2016 - en milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois 2016 (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2016 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016 (4)
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>					
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>					
<b>1-1 Réalisées en France</b>	<b>7 432,1</b>	1 398,6	<b>1.1 Dons et legs collectés</b>	<b>1 923,7</b>	1 923,7
- Actions réalisées directement	7 432,1		- Dons manuels non affectés	1 246,7	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	528,6	
<b>1-2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>0,0</b>		- Legs et autres libéralités non affectés	148,4	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>0,0</b>	0,0
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>340,2</b>	218,3			
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	296,4				
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés					
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	43,8				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>273,4</b>	234,7	<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>		
		1 851,6	<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>5226,8</b>	
			<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>940,4</b>	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>8 045,7</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>8 090,9</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>33,5</b>		<b>II - REPRIS DES PROVISIONS</b>	<b>36,2</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>76,3</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>58,2</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>		-18,1
<b>IV - EXCEDENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>29,8</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>8 185,3</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>8 185,3</b>	
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		122,7			
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		-300,6			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		1 673,7	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		1 673,7
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		2 216,1
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	274,1		Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	274,1	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>274,1</b>		<b>Total</b>	<b>274,1</b>	

## 10- Ressources

Elles se décomposent en ressources collectées auprès du public (dons, mécénat et legs), et autres ressources, dont principalement les subventions et autres concours publics.



Ce graphique est peu différent de celui de l'année 2015 : il montre que les produits issus de la générosité du public constituent toujours la seconde ressource de l'association après les dotations globales de fonctionnement (DGF).

### 10.1- Ressources collectées auprès du public (1 923.7 K€) :

Au 31 décembre 2016, les ressources brutes collectées auprès du public s'élèvent à 1 923.7 K€ (contre 2 028.6 K€ au 31 décembre 2015, en baisse de 104.9 K€, soit -5.2 %). Comme en 2015, elles représentent **23.5 % des ressources totales de l'association**.

Ces ressources comprennent :

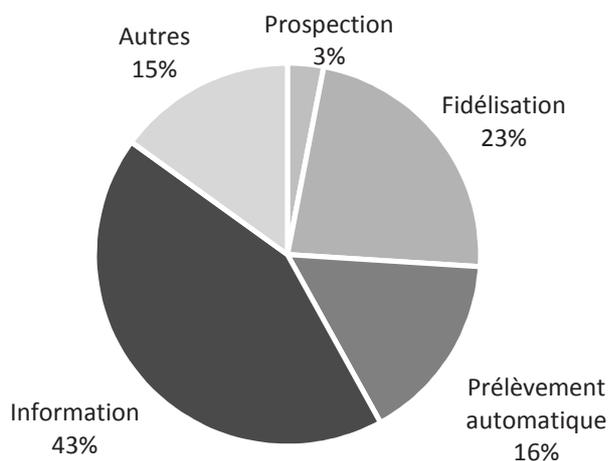
- les dons manuels non affectés (1 246.7 K€), que l'association peut utiliser pour tout emploi entrant dans le cadre de son objet social. Ce chiffre comprend un reversement de 95.0 K€ de la Fondation Ilot Avenir : celle-ci, habilitée à délivrer des reçus ISF sur les sommes qu'elle perçoit, quelle que soit leur utilisation finale, a en effet collecté 81.1 K€ en 2016, en complément des 35.5 K€ déjà collectés fin 2015.
- Après prise en compte des produits financiers, des frais de collecte et de gestion, et d'autres reversements à d'autres associations (8 K€), les fonds propres de la Fondation Ilot Avenir s'établissent à 12.0 K€ à fin 2016.
- les dons manuels affectés (528.6 K€), dont :
  - les fonds dédiés : il s'agit des produits de la collecte 2016 affectés à la réalisation d'une mission sociale spécifique, et clairement définie lors de la campagne. En 2016, des campagnes de fonds dédiés ont été menées en faveur :
    - de l'Atelier Qualification-Insertion (AQI) à Aubervilliers, Paris et Amiens (282.4 K€) ;
    - des Augustins, pour le financement de travaux (10.0 K€) ;
    - de l'Îlot Val-de-Marne, pour le financement de matériel hôtelier (3.0 K€) ;
  - la collecte de dons déductibles de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), nécessairement affectée au financement des ateliers d'insertion d'Amiens, Paris et Aubervilliers (233.2 K€) ; ce chiffre est en baisse par rapport à 2015 (315.9 K€) du fait de la montée en puissance de la Fondation Ilot Avenir.
- les legs (148.4 K€, soit +54.4 K€ par rapport à 2015).

### 10.1.1 Les dons manuels :

Les dons manuels et le mécénat (1 775.3 K€) sont en diminution par rapport au 31 décembre 2015 (-159.3 K€, soit -8.2 %).

Ce montant inclut le mécénat à hauteur de 243.8 K€ (lui-même en diminution par rapport à 2015, après une augmentation continue entre 2011 et 2015). Il représente une part significative et indispensable pour financer les projets de l'îlot.

L'origine de ces dons est un peu différente de celle de 2015 : la part provenant des campagnes d'information diminue au profit de celles des campagnes de fidélisation et autres.



### 10.1.2 Les legs :

Cette ressource peut fluctuer de façon significative d'une année sur l'autre, dans la mesure où les legs ne sont comptablement enregistrés que lorsque les biens sont vendus. C'est ainsi que les legs réalisés en 2016 (148.4 K€) marquent une augmentation significative par rapport à l'exercice précédent (+54.4 K€, soit +57.9 %), tout en s'inscrivant dans une moyenne de long terme.

En 2016, 7 legs ont été réalisés (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Date réalisation	Montant définitif
LEB-15	Biens immobilier	Mars 2014	10/04/14	Octobre et Novembre 2016	128.3
SON-20	Legs Particulier	Décembre 2015	14/04/16	Septembre 2016	1.5
SIG-19	Legs Particulier	Octobre 2015	22/10/15	Février 2016	9.9
DUP-22	Legs Particulier	Mars 2016	13/10/16	Juillet 2016	7.7
DES-23	Legs Particulier	Mai 2016	26/05/16	Août 2016	0.6
CHA-21	Liquidités		14/04/16	Janvier 2016	0.4
<b>TOTAL</b>					<b>148.4</b>

Au 31 décembre 2016, les legs en cours (définitivement acquis mais non encore autorisés ou réalisés) se présentent de la façon suivante (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Montant estimé
THI-16	Liquidités	Février 2015	16/04/15	107.0
LES-18	Liquidités	Janvier 2015	16/04/15	1.5
CHE-24	Legs Particulier	Août 2016	13/10/16	5.0
FRO-25	Legs Particulier	Octobre 2016	13/10/16	3.0
GRA-26	Legs Particulier	Novembre 2016		1.5
BUC-27	Legs Particulier	Novembre 2016		15.0
HAN-28	Biens immobilier	Mai 2016	13/10/16	
FOU-29	Legs Particulier	Septembre 2016	13/10/16	
<b>TOTAL</b>				<b>133.0</b>

### 10.2- Autres ressources (6 261.6 K€) :

Le tableau du compte d'emploi des ressources présente également :

- les subventions et autres concours publics (dont les dotations globales de financement) = 5 226.8 K€ ;
- les autres produits (dont les ventes des ateliers, la participation financière des résidents, les produits annexes, financiers, exceptionnels...) = 940.4 K€ ;
- les reprises de provisions (36.2 K€) et la consommation de fonds dédiés au cours de l'exercice (58.2 K€ ; voir point 10-3).

### 10.3- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (58.2 K€)

Les ressources collectées auprès du public en 2016 et affectées à la réalisation d'une mission spécifique font l'objet d'un traitement particulier si elles n'ont pas été utilisées à la fin de l'exercice de collecte.

Ces ressources non utilisées sur l'exercice (76.3 K€) sont enregistrées en charge "Engagements à réaliser sur ressources affectées" en fin d'exercice, venant en déduction du résultat. Ces ressources sont alors inscrites en compte "Fonds dédiés" et figurent au passif du bilan.

Puis au cours des exercices suivants, ces sommes sont reprises au fur et à mesure de la réalisation des missions spécifiques pour lesquelles elles avaient été collectées. Elles font alors l'objet du "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", venant en majoration du résultat (58.2 K€ en 2016).

Le tableau des fonds dédiés de l'exercice 2016 a donc évolué de la façon suivante (en K€) :

	Fonds à engager au 31/12/15	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisations de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/16
Permis de conduire	+69.4		-0.3	+69.1
Séjour été Thuillier	+22.9			+22.9
Travaux Thuillier	+243.2			+243.2
Activités des Ateliers de Qualification - Insertion	+22.0		-2.0	+20.0
Travaux Chemin Vert	+10.0			+10.0
Investissements Ateliers de l'Îlot	+35.0		-4.6	+30.4
Investissements Augustins		+10.0		+10.0
Matériel Val de Marne		+3.0	-3.0	
Développement des Ateliers de Qualification - Insertion		+63.3	-48.3	+15.0
<b>Total fonds dédiés</b>	<b>+402.5</b>	<b>+76.3</b>	<b>-58.2</b>	<b>+420.6</b>

Pour mémoire, la collecte de dons déductibles de l'ISF est imputée immédiatement et directement sur les comptes des Ateliers (Paris, Aubervilliers ou Amiens) et il n'y a donc pas lieu de constater des fonds dédiés pour "Collecte ISF".

Ce tableau montre que les fonds dédiés augmentent entre 2015 et 2016 (+18.1 K€) :

Cette "dotation nette" impacte négativement le compte de résultat, alors qu'en 2015 ce dernier avait bénéficié d'une reprise nette de 25.7 K€

## 11- Emplois

Ils se décomposent en emplois au titre des :

- missions sociales ;
- frais de recherche de fonds ;
- frais de fonctionnement.

### 11.1- Missions sociales :

Ce poste (7 432.1 K€, à comparer à 7 625.3 K€ en 2015, soit -2.5 %) correspond au total des charges d'exploitation des différentes missions sociales, minorées des dotations aux provisions.

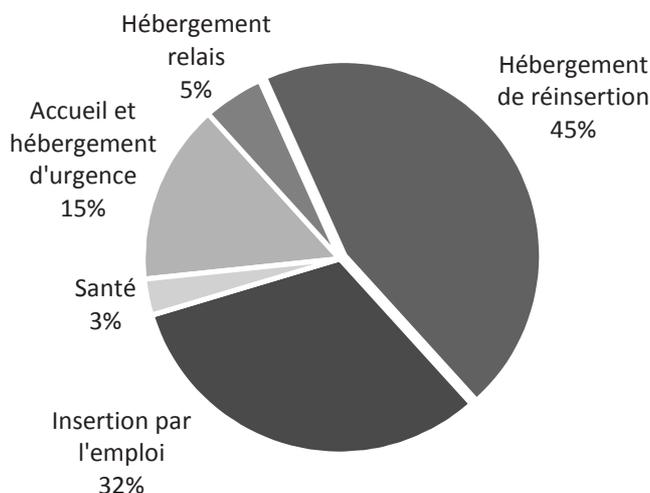
Si les sommes dépensées sont en retrait, il convient de souligner que la part des emplois consacrée aux missions sociales progresse de nouveau, à 90.8 % .

Ces 7 432.1 K€ se répartissent comme suit (en K€) :

	2016
Chemin Vert (Paris)	1 212.3
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Paris	289.8
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Aubervilliers	275.4
Îlot Val-de-Marne	874.0
Thuillier (Amiens)	777.2
Augustins (Amiens)	1 078.9
Ateliers de l'Îlot (Amiens)	1 651.1
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Amiens	171.3
Passerelle (Amiens)	1 048.2
Service d'Accompagnement	40.0
Autres activités sociales et projets	13.9
<b>TOTAL EMPLOIS MISSIONS SOCIALES</b>	<b>7 432.1</b>

Ce tableau met en évidence le développement d'une nouvelle activité à Amiens : lancement d'un nouvel atelier Qualification-Insertion, pour un montant de 171.3 K€.

Les missions sociales diminuent de 2.5 %, dans la même proportion que le total des emplois (hors engagements à réaliser sur ressources affectées), mais la répartition par activité est similaire à celle de 2015 :



- L'hébergement de réinsertion (45% du total des missions sociales) regroupe les 3 CHRS (Chemin Vert, Îlot Val-de-Marne et Thuillier), l'unité de stabilisation des Augustins (Amiens) et le service d'Accompagnement.
- L'insertion par l'emploi (32% du total des missions sociales) regroupe les ateliers d'insertion d'Amiens (automobile, menuiserie et restauration collective), de Paris et d'Aubervilliers.
- L'accueil et l'hébergement d'urgence (15% du total des missions sociales) regroupent la Passerelle et les 4 places d'accueil d'urgence de Thuillier.
- L'hébergement relais (5% du total des missions sociales) correspond à la maison-relais des Augustins (20 places).
- La santé (3% du total des missions sociales) correspond à l'activité des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins (6 places).

Pour mémoire, le total des emplois des missions sociales (7 432.1 K€) est constitué :

- à 91.7 %, des coûts directs de fonctionnement des établissements (6 813.8 K€ à comparer à 7 045.7 K€ en 2015),
- et à 8.3 %, de charges de personnel du siège social (618.3 K€ à comparer à 579.6 K€ en 2015).

Ces charges résultent d'une règle d'affectation stable depuis 2009, dont les taux ont été réactualisés pour l'arrêté des comptes 2012. L'organisation n'ayant depuis lors connu aucune modification structurelle, les taux de répartition ont été reconduits à l'identique.

	Missions sociales	Appel à la générosité du public	Frais de recherche de subventions	Non affecté
Direction Générale	86.0 %	6.0 %	1.0%	7.0 %
Direction des ressources humaines				
- Responsable	96.7 %	0.5 %		2.8 %
- Assistante	96.7 %	0.5 %		2.8 %
Direction administrative et financière				
- Responsable	61.7 %	3.2 %	30.0 %	5.1 %
- Comptable	90.4 %	2.5 %		7.1 %
- Comptable / Paie	94.2 %	1.1 %		4.7 %
- Secrétaire comptable	80.0 %	10.0 %		10.0 %
Chargées de communication	40.0 %	40.0 %	12.0 %	8.0 %
Personnel d'entretien				100.0 %
<b>TOTAL REPARTI (K€)</b>	<b>618.3 K€</b>	<b>64.6 K€</b>	<b>43.8 K€</b>	<b>54.3 K€</b>

## 11.2- Frais de recherche de fonds :

340.2 K€ ont été consacrés à la recherche de fonds, soit 18.0 K€ de moins qu'en 2015 (-5.0%). Ces chiffres regroupent les frais d'appel à la générosité du public (296.4 K€) et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (43.8 K€).

### 11.2.1 Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public (296.4 K€) sont en diminution de 5.8 % par rapport à 2015 (314.8 K€). Ils représentent cette année 16.7 % des dons qu'ils ont permis de collecter, soit un ratio quasi stable par rapport à celui des exercices précédents (16.3 % en 2015). Le ratio les rapportant au total des ressources issues de la générosité du public (legs compris) est de 15.4%, chiffre quasi identique à celui des exercices précédents.

Ces frais se décomposent comme suit :

	2016	2015	Variation en %
Conception et impression des mailings	28.9	41.8	-30.9%
Affranchissement et envoi des mailings	82.4	79.5	+3.6%
Charges de personnel	136.2	134.4	+1.3%
Gestion du fichier des donateurs	21.2	18.8	+12.8%
Autres charges		9.9	
<b>Sous- total coûts directs d'appel à la générosité du public</b>	<b>268.7</b>	<b>284.4</b>	<b>-5.5%</b>
Coûts d'information et de communication	27.7	30.4	-8.9%
<b>TOTAL</b>	<b>296.4</b>	<b>314.8</b>	<b>-5.8%</b>

### 11.2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :

La somme de 43.8 K€ correspond à la quote-part du temps de travail que le responsable administratif et financier, les chargées de communication et le directeur général consacrent à la recherche de subventions (cf. paragraphe 11.1).

## 11.3 Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement 2016 (273.4 K€) sont en augmentation de 1.5% par rapport à l'an dernier (269.3 K€). Ils sont constitués de :

- la part non affectée des charges de personnel du siège (54.3 K€) ;
- la totalité des autres frais de siège (219.1 K€).

## 12- Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016

Il s'agit de la colonne (3) du tableau "Compte d'emploi annuel des ressources".  
En 2016, le montant total des ressources collectées auprès du public, affecté aux emplois, s'élève à 1 673.7 K€.

Ce chiffre comprend principalement les missions sociales (1 398.6 K€, à comparer à 1 498.0 K€ en 2015), soit 83.6 % de l'affectation des ressources collectées auprès du public, dont le détail est fourni dans le tableau ci-après (en K€) :

	Emplois	Ressources hors générosité du public	Affectation des ressources issues de la générosité du public
Chemin Vert	1 212.3	1 136.1	76.2
Îlot Val-de-Marne	874.0	874.0	
AQI Paris	289.8	163.9	125.9
AQI Aubervilliers	275.4	101.8	173.6
Thuillier	777.2	745.6	31.6
Passerelle	1 048.2	922.9	125.3
Augustins	1 078.9	809.1	269.8
Ateliers de l'Îlot	1 651.1	1 175.6	475.5
AQI Amiens	171.3	91.7	79.6
Service d'Accompagnement	40.0	12.8	27.2
Autres (dont projets)	13.9		13.9
<b>TOTAL MISSIONS</b>	<b>7 432.1</b>	<b>6 033.5</b>	<b>1 398.6</b>

Le montant des ressources issues de la générosité du public, ainsi affecté aux différentes missions sociales, permet d'équilibrer le compte de résultat de ces missions. Une correction doit cependant être apportée à cette affectation, car les emplois de certaines missions sociales peuvent inclure une quote-part d'amortissements, concernant des immobilisations financées antérieurement par la générosité du public.

Il y a donc lieu de neutraliser le montant de ces amortissements (ligne VI du compte d'emploi des ressources : -300.6 K€). Cette neutralisation concerne principalement les travaux d'aménagement des Ateliers de l'Îlot et de Chemin Vert, et dans une moindre mesure ceux de Thuillier.

De ce fait, le montant net des ressources issues de la générosité du public, affectées aux missions sociales s'élève à 1 098.0 K€ (1 169.4 K€ en 2015).

Le solde des ressources issues de la générosité du public est affecté aux :

- frais d'appel à la générosité du public = 218.3 K€ ;
- frais de fonctionnement = 234.7 K€ ;
- acquisitions d'immobilisations = 122.7 K€.

## 13- Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016

Cette dernière partie du tableau (colonne (4) permet de suivre, d'une année à l'autre, l'utilisation faite des ressources collectées auprès du public.

Compte tenu :

- du solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2015 (1 984.2 K€) ;
- des ressources collectées auprès du public en 2016 (1 923.7 K€) ;
- des emplois financés par ces ressources en 2016 (1 673.7 K€) ;
- et de la dotation sur fonds dédiés (-18.1 K€) ;

le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées au 31 décembre 2016, s'élève à **2 216.1 K€**, en augmentation de 231.9 K€ par rapport à l'exercice précédent.

C'est ce solde qui sera repris dans le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2017. Il servira entre autres à financer, dans les années à venir, les projets en cours de l'association, notamment le développement de l'Ateliers-Qualification-Insertion et les travaux à réaliser sur nos immeubles.

## 14- Nature et quantité des ressources en nature

L'association bénéficie, dans le cadre de ses activités d'insertion et d'aide sociale à Amiens, de dons importants de denrées alimentaires, destinées à l'atelier de restauration collective. Ces denrées proviennent de l'hypermarché Auchan, à Amiens, pour lequel l'association effectue quotidiennement un tri de denrées périssables et autres opérations de manutention.

Ces dons ont fait l'objet d'une valorisation, fondée sur le prix de vente grand public des articles étiquetés. En 2016, la valeur ainsi calculée des denrées alimentaires données à l'association s'établit à 274.1 K€, en baisse de 11.6 K€ par rapport à l'exercice précédent (-4.1 %). Cette diminution s'explique par le fait que dans le cadre de la lutte contre le gâchis alimentaire, Auchan multiplie les offres commerciales pour écouler les produits arrivant à la date limite de consommation, entraînant ainsi une baisse des dons auprès des associations.

Ce montant doit cependant être modulé de deux facteurs :

- 1- la valorisation ne concerne que les produits étiquetés ; elle n'inclut pas les produits en vrac, dont principalement les fruits et légumes, dont l'estimation tant en poids qu'en montant suppose une organisation dont l'association n'a pas les moyens de se doter aujourd'hui ;
- 2- de nombreux produits, dont la date limite de consommation est proche ou dont l'emballage est abîmé, doivent être jetés après un deuxième tri effectué en cuisine, à leur arrivée dans les locaux de l'association ; d'autres ne peuvent être cuisinés ou servis avant leur péremption, et doivent également être jetés.

Globalement, il semble raisonnable d'estimer que les denrées non valorisées d'un côté, et celles jetées ou données de l'autre, se compensent en valeur, et que le montant valorisé pour les seuls produits étiquetés est représentatif de la valeur du don alimentaire de l'hypermarché.

## 15- Etat des effectifs bénévoles

Le bénévolat s'est développé selon les axes suivants en 2016 :

- **Chemin Vert :**
  - Remise à niveau des savoirs de base et enseignement du français comme langue étrangère (F.L.E.) : 1 bénévole
  - Animation d'un atelier de sophrologie : 1 bénévole
  - Intervention en appui de l'équipe : 1 bénévole
- **Ateliers de l'Îlot :**
  - Transmission de savoir-faire et encadrement technique : 1 bénévole
- **La Passerelle :**
  - Remise à niveau des savoirs de base et enseignement du français comme langue étrangère (F.L.E.) : 1 bénévole
  - Participations aux repas et présence régulière auprès des résidents : 2 bénévoles
- **Des bénévoles se sont également** impliqués dans le lancement de nouveaux parcours qualifiants à Perpignan (2 bénévoles) et Toulon (3 bénévoles), ou sont intervenus en appui à la collecte de dons (3 bénévoles) et dans le suivi des travaux à Thuillier (1 bénévole).

## 16- Informations clefs

	2016	2015	2014
Part des missions sociales par rapport au total des emplois	90.8%	88.6%	88.0%
Part des coûts de collecte dans les produits de la générosité	15.4%	15.5%	15.5%
Effectif salarié (en ETP)	138.6	143.2	132.6
Dont personnel en insertion	43.4	40.7	37.0
Total annuel des trois salaires les plus élevés (K€)	224.8	210.5	205.6
Total des rémunérations versées aux administrateurs	0.0	0.0	0.0

## 17- Glossaire

<b>ACI :</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>ALT :</b>	Aide au logement temporaire
<b>ASP :</b>	Agence de Services et de Paiement
<b>AQI :</b>	Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot
<b>CAF :</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CASF :</b>	Code de l'Action Sociale et de la Famille
<b>CER :</b>	Compte d'Emploi des Ressources
<b>CHRS :</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CP :</b>	Congés Payés
<b>CPOM :</b>	Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens
<b>CRC :</b>	Comité de la Règlementation Comptable
<b>DDCS :</b>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
<b>DGF :</b>	Dotation Globale de Fonctionnement
<b>DIRECCTE :</b>	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
<b>DISP :</b>	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
<b>DRJSCS :</b>	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>ETP :</b>	Equivalent Temps Plein
<b>FDI :</b>	Fonds Départemental d'Insertion
<b>FIPD :</b>	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
<b>IAE :</b>	Insertion par l'Activité Economique
<b>IDR :</b>	Indemnités de Départ à la Retraite
<b>IJSS :</b>	Indemnités Journalières de Sécurité Sociale
<b>ISF :</b>	Impôt de Solidarité sur la Fortune
<b>LHSS :</b>	Lits Halte Soins Santé
<b>OPCA :</b>	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
<b>PSE :</b>	Placement sous Surveillance Electronique
<b>RSA :</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RTT :</b>	Réduction de Temps de Travail
<b>SPIP :</b>	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
<b>TTC :</b>	Toutes Taxes Comprises





**Maisons d'accueil l'Îlot**  
Association reconnue d'utilité publique

88, boulevard de La Villette  
75019 Paris - 01 43 14 31 00  
maisons-accueil@ilot.asso.fr

[www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)



Commissaires aux comptes  
**Deloitte & associés**  
185 avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex